

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 35 (1897)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Echos de la catastrophe de Paris  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196279>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE  
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Un collègue du syndic de Morges.

Tous les Vaudois qui ont visité la belle exposition de Genève ont entendu ou voulu entendre, au phonographe du Parc de plaisance, le désolant discours du *syndic de Morges*.

Quels rires, quelles *recaffles* à l'ouïe de ces longues phrases, où le patriotisme du brave syndic le rend presque éloquent !

« Orateur de cantine, me direz-vous ; phrases creuses de la tribune populaire, clichés patriotiques, éloquence d'abbaye, déclamations chauvines, *blaques*, qui sont d'autant plus malaises que les imbéciles qui les écoutent croient que « c'est arrivé », et s'écrient : « Il n'y en a point comme nous ! » ou : « Qu'ils y viennent voir, mille tonnerres ! »

Halte ! ne nous emportons point, restons calmes. C'est votre opinion, je la respecte, et cela d'autant plus qu'il y a tant de gens qui n'en ont pas, d'opinion.

Mais permettez-moi d'ajouter ceci : Avez-vous sondé le cœur de ce brave fonctionnaire qui, s'adressant à ses concitoyens, les conjure d'aimer la patrie et de mourir pour elle, s'il le faut ? Moi, je suis convaincu qu'il saurait faire le sacrifice de sa vie et de ses biens pour sauver son pays, car il l'aime de tout son cœur et il le dit à sa façon. Il a appris à l'école ce beau chant :

La Suisse est belle,  
Oh ! qu'il la faut chérir !  
Sachons pour elle  
Vivre et mourir !

Son langage n'est pas académique, oh ! non, — d'ailleurs il n'y a plus d'Académie à Lausanne, — mais il part du cœur et il va droit au cœur.

A l'appui de ce que je viens de dire, permettez-moi de vous citer ici, presque textuellement, le discours d'un autre syndic, qui, lui aussi, était un brave homme et sut le montrer dans maintes circonstances.

Il ne s'agit pas ici de patrie, mais de reconnaissance.

C'était il y a quelque trente ans ; le Conseil d'Etat avait nommé inspecteur des ponts et chaussées, dans la division du "", un ancien magistrat, très populaire et très estimé dans cette partie du pays. Peu de temps après sa nomination, le nouvel inspecteur voulant s'assurer par lui-même que certains travaux commencés étaient bien faits et juger de l'état des routes de l'un des districts de sa division, prit sa canne et, le cœur joyeux, commença sa tournée. Il était environ midi quand il arriva à X, un des plus anciens villages de la contrée. Les autorités, prévenues par le postillon, avaient fait préparer à la hâte un dîner à l'auberge communale. A la fin de ce modeste repas, le syndic, brave et simple campagnard, prit la parole en ces termes, pour remercier leur hôte :

« Monsieur l'inspecteur,  
» Estimez-moi si je prends la parole pour vous dire, avec nos sentiments bien respectueux, tout ce que nous avons sur le tuteur.

« Le jour que vous avez été nommé inspec-

teur de notre arrondissement a été pour toute la contrée un jour néfaste ; oui, je le répète, ça été un jour néfaste pour toute la population de notre contrée ; on en a été joyeux dans tous les villages de par chez nous et on aurait bien voulu allumer des feux comme pour les bataillons, mais on n'a pas osé, parce qu'on craignait les écendies par rapport à la grande chaleur qui s'y faisait alors.

» Ah ! oui, le Conseil d'Etat a fendu la broche quand il vous a choisi : respect pour lui !

» Pas plus tôt qu'on vous a nommé, vous avez déjà demandé la correction de la route qui passe par notre village ; les contours seront aplatis, et les montées et les descentes seront redressées ; il n'y aura plus de gouilles et de pacot comme on en voyait tant aux temps d'autrefois et mémement encore aujourd'hui.

» Quand on vous demandera quelque chose, on sera sûr de l'avoir d'avance, car vous êtes, à respect, comme un prunier qui suffit de le gruler pour avoir des prunes. Aussi, monsieur l'inspecteur, toutes les fois que vous passerez par chez nous, il y aura toujours un verre de vin pour vous, une tasse de café pour madame votre épouse ou un bout de saucisse à griller avec du pain de ménage, car nous savons que vous n'êtes pas fier et que vous nous ferez toujours l'honneur et le plaisir d'accepter sans compliments aucuns.

» Et vous, mes chers concitoyens, remplissez vos verres jusqu'aux bords pour boire à la santé de monsieur l'inspecteur ; puisse-t-il... puisse-t-il être de notre choix ! et puissions-nous... puissions-nous en avoir toujours besoin ! Qu'il vive ! »

Et les municipaux enthousiasmés chantèrent, tout en choquant leurs verres :

Qu'il vive ! qu'il vive !  
Qu'il vive et soit heureux !  
Ciel, entendez nos voeux.

M. D.

Vevey, le 22 mai 1897.

Monsieur le Rédacteur,

L'intéressant article publié dans votre dernier numéro et concernant les « fêtes de villages » m'a fait souvenir que je possédais un vieux manuscrit intitulé : *Copie sur le livre du grand hipocrate et pline grand filosophe et abile Docteur et médecin ou l'on peut voir dedans des remèdes pour plusieurs maladies tirés moi à mot et fidèlement Léanée 1744.*

Ce manuscrit renferme non seulement des formules pour remèdes, plus incroyables les unes que les autres, mais aussi deux recettes qui peuvent intéresser vos lecteurs, membres de sociétés de tir. Les voici :

« Secret pour tirer avec la bâle droit à la cible ou ailleurs.

» Mettés trois grains de blé dans la Tête d'un serpentin et l'enroulé dans la Terre puis du froment vous en mettré un grain dans chaque Bale.

» Autrement

» Faite vos bâles au mois de la Trinité qui es

» le mois de May ou de Juin aujour et à l'heure que la lune seras pleine au signe du sagittaire ; mettès dans chaque bâle un grain de Blé d'Egypte. »

C'est ce grain de blé dans chaque balle qui me rend perplexe !... Je trouve encore cette autre recette :

« Pour empêché a un fusil de tiré droit frôlé le bout du fusil avec un oigne blanc. »

Celle-ci n'est pas difficile à essayer, mais n'étant pas tireur et ne possédant pas d'armes, il ne m'est pas possible de vérifier l'exactitude du procédé.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes cordiales salutations.

E. R.

## Onna fenna bin remotcha.

Quand on dit que ne l'ai a què lè z'avocats que pàovont sè crotsi avouè lè fennès po la niaffa, cein est bin veré se vo vollià ; mà l'arrevè assebin quoquè iadzo que la pe granta taboussa pão sè väiré clliouré lo mor pè lo premi tabreluque dão velâdzo, sein que l'aussè oquè à repipà.

L'est cein qu'est arrevà à la Caton Frelure, la pe croutie batollie dè l'eindrâi, que ne fâ què taboussi, cancanà, derè dão mau su lè dzeins et amenâ dâi bizebillés dein lè ménadzo avouè sa leingua dè serpeint. Assebin, se l'ai diont la Vuivra, vo pâodè complâ que n'est pas por rein.

L'ai avâi l'autro dzo väi lo borné on moué dè fennès, lè z'enès que récourâvont dâi cassès, dâi potsons, dâi z'autro que lavâvont dâo jerdinadzo po lo leindémâan et, dè bio savâi, tot cein cottedzivè et cancanavè qu'on sè sarâi cru dein n'a pinta après n'a vôta.

La Caton l'ai sè trovavé assebin que récourâvè sè z'ezès, quand vouaïque Jeannot Frelure que vint à passâ. Revegnivè dè la vegna et coumeint fasâi tsaud, s'aminè väi lo borné po bâirè n'a pancha d'édhie à la goletta.

Ein cè momeint la Caton avâi dein lè mans n'a patta et avouè on bocon dè molasse, pâtsivè on moaijâo, que l'est don l'espatala avouè quiet on veré lè truffès quand on lè fâ freqassi ; mà cè uti étai tot rodzo tant l'étai einrouilli.

— T'as sâi, Jeannot ! se l'ai fâ la Caton ; binsu que te té soulâ hiai et lo vin que t'as fifâ t'a rouilli la dierditta !

— Se lo vin que yé bu hiai m'a rouilli la dierditta, l'ai reponde Jeannot, l'est tot coumeint lo buro que t'as met à tè truffès, l'a fê rouilli ton moaijâo !...

Vo z'arâi falliu ourè lè recâffâiès que fasiont lè fennès qu'êtiont dèveron lo borné ; mà clia pourra Caton rizâi dzauno d'avâi zu dinsè on clliou rivâ et on part dè clliâo pernettès sè pein-savont : « L'est bin fê à clia crouia lama, et respet po Jeannot ! »

C. T.

## Echos de la catastrophe de Paris.

Nous lisons dans les *Annales politiques et littéraires* :

Les événements les plus douloureux ont leurs côtés comiques. La catastrophe de la rue Jean-Goujon a donné naissance à un nombre

exagéré de pseudo-sauveteurs. Tout le monde veut obtenir un bout de médaille. Graindorge raconte que, l'autre matin, l'un de nos ministres s'est trouvé dans un bien grand embarras :

LE MINISTRE. — Encore vous ! Vous abusez, mon cher, vous abusez positivement. Je ne peux rien faire pour vous.

LE VISITEUR. — Ah ! si on m'avait dit que vous me recevriez un jour de cette façon, moi, le neveu d'un de vos électeurs les plus influents...

LE MINISTRE. — Je le sais bien, parbleu ! que vous êtes le neveu d'un de mes électeurs, d'un de mes meilleurs électeurs ; mais il y a des limites à tout, que diable !... Enfin, qu'est-ce que vous me demandez encore aujourd'hui ?

LE VISITEUR. — Oh ! ça ne vous coutera pas cher.

LE MINISTRE. — On dit ça... Je n'ai aucune place disponible, je vous préviens.

LE VISITEUR. — Il ne s'agit pas d'une place.

LE MINISTRE. — Toutes mes décos pour le quatorze Juillet sont retenues... Je n'ai plus même un Mérite agricole...

LE VISITEUR. — Oh ! les décos et moi !... Je n'ai pas de vanité, moi, je suis pour le solide...

LE MINISTRE. — Je vois que vous allez me demander encore un bureau de tabac... Je vous en ai déjà donné deux de bureaux de tabac !...

LE VISITEUR. — Ce que je vous demande est bien plus facile que tout ça.

LE MINISTRE. — Alors, parlez !...

LE VISITEUR. — Voilà : Je désirerais, si c'était un effet de votre protection, être nommé sauveur de la rue Jean-Goujon.

LE MINISTRE, *réfléchissant*. — Hum !... c'est qu'il y en a déjà beaucoup... Mon collègue de l'Intérieur m'en a envoyé plus de cinquante.

LE VISITEUR. — Vous me refuseriez, à moi, le neveu de... ?

LE MINISTRE. — Non, non, je ne vous refuse pas. Je vais tâcher de vous trouver un coin... Voyons, étiez-vous à Paris au moins le jour de la catastrophe ?

LE VISITEUR. — J'étais même aux Champs-Elysées...

LE MINISTRE. — Parfait. Aux Champs-Elysées, autant dire sur le lieu du sinistre... Vous auriez pu sauver dix personnes, vigoureux comme vous l'êtes...

LE VISITEUR. — Si jamais l'occasion s'en présente...

LE MINISTRE, *lui serrant la main avec émotion*. — Bien, mon ami, bien ! ces sentiments vous honorent. Nous avons besoin de citoyens comme vous... Et vous méritez une récompense.

Encore du même journal :

Pour une bonne presse, ils n'ont pas une bonne presse, les preux qui se sont si leste-ment échappés du Bazar de la Charité, sans s'occuper des malheureuses qu'avec un peu de courage et de sang-froid ils eussent certainement sauvées. Tous les journaux leur disent leur fait avec une énergique sévérité, et le plus cruel est peut-être le *Figaro* qui leur sert un Capus du bon tonneau.

Une jeune fille demande à son fiancé une solennelle promesse :

LE FIANCÉ. — Laquelle ? Parlez.

LA JEUNE FILLE. — Une promesse formelle garantie par votre parole d'honneur.

LE FIANCÉ. — Je jure...

LA JEUNE FILLE. — Vous ne savez pas encore ce que je veux vous demander.

LE FIANCÉ. — En effet, mais qu'importe ?... Tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner, tout.

LA JEUNE FILLE. — Eh bien ! Edouard, don-

dez-moi votre parole, — vous ne vous fâcherez pas ?...

LE FIANCÉ. — Tout, vous dis-je, tout...

LA JEUNE FILLE. — Donnez-moi votre parole d'honneur que si jamais nous nous trouvons tous les deux dans une bagarre, vous ne me flanquerez pas des coups de canne pour vous échapper plus vite.

LE FIANCÉ, *indigné*. — Moi. Je vous sauverai au péril de ma vie.

LA JEUNE FILLE, *avec une indulgente philosophie*. — Non, Edouard, je ne vous en demande pas tant... je connais les hommes. Ne m'empêchez pas de me sauver, moi, voilà tout... et ne m'abîmez pas la figure avec votre canne.

### Le vin du baptême

AU CANTON DE NEUCHATEL

Il était d'usage autrefois, dans certaines familles aisées, de donner au nouveau-né, non de l'argenterie, comme cadeau de circonstance, mais du vin de choix, du vin d'une année remarquable. Les bouteilles étaient déposées avec un soin religieux dans une case spéciale du bouteilleur ; celle-ci était murée sous les yeux du père de famille, ou d'un délégué digne de toute confiance, et on ne l'ouvrait qu'au mariage du rejeton qui en était le propriétaire. C'était un moment solennel que celui où le vin du baptême faisait son apparition sur la table du festin, et les vénérables bouteilles étaient saluées par des applaudissements joyeux et des regards pleins des plus belles espérances. Boire de ce vin du baptême était non seulement un plaisir de connaisseur, une sensualité de gourmet, dont on parlait longtemps, mais un privilège dont on était fier.

Or, un fils venait de naître au capitaine Borel, qui n'avait eu jusque-là que des filles, et sa joie était grande. Désormais son nom, qu'il croyt destiné à tomber en quenouille, prenait un nouveau lustre, il aurait un militaire, peut-être un major ou même un colonel dans sa famille ; non seulement après un tel exploit sa femme lui devint plus chère, mais, dans son exaltation, le bébé blanc et rose dans ses langes lui apparaissait orné d'une paire de moustaches, d'un hause-col et d'épaulettes d'or. Témoin de sa félicité, les parents, les amis, invités au baptême de Guillaume-Frédéric-Alexandre, firent grandement les choses, les couverts d'argent, les paniers de vin affluèrent, et lorsqu'on mura le casier qui renfermait ce trésor, le capitaine ne quitta pas les maçons appelés pour accomplir cet acte important. Il tint lui-même la chandelle pour les éclairer dans leur opération au milieu des ténèbres de la cave, et lorsqu'on l'appelait pour affaire urgente, son compère, le lieutenant Gaudot, le suppléait dans ses fonctions. Toutefois, les maçons n'eurent pas à se plaindre de cette surveillance ; ils furent *arrosés* comme ils ne l'avaient jamais été ; on leur versa verre sur verre et du meilleur, on mêla même du vin au mortier pour le rendre plus solide, ainsi qu'on l'avait fait, dit-on, à la bâtie d'une maison de la place du Marché, à Neuchâtel ; et lorsque, soudainement, la cloche d'alarme appela au secours pour un incendie dans un village voisin, les dernières briques étaient scellées, et le capitaine put courir à son poste de chef de pompe en toute sécurité.

Vingt-quatre ans plus tard, on célébrait le mariage de Guillaume-Frédéric-Alexandre avec une riche héritière, et le capitaine, devenu major et personnage important, démolit de ses prores mains le mur qui emprisonnait les cinquante bouteilles des crus de 1811, 1822, 1834, dont on ne parlait qu'avec un religieux respect. Je viens de briser le cache-maille, dit-il au compère Gaudot en secouant la tête et en clignant de l'œil, quel coup de théâtre quand on alignera mes fioles sur la table et qu'on lira les étiquettes, quels discours, quels toasts, quels chants d'allégresse tout cela va inspirer ! Je ne puis pas attendre le moment.

— On s'en lèche les lèvres d'avance ; as-tu soigné les verres et désigné les échansons ?

— Tout est réglé comme les manœuvres de mon bataillon qui n'a pas son pareil.

— Alors il y aura des salves ?

— Parbleu ! et les plus belles seront tirées par les bouchons ; les bouteilles seront débouchées dans la

salle pour ne rien perdre de l'arôme du bouquet de ces vins.

Et le nez du major, nez quelque peu amaranthe, avec des veines violettes courant à la surface, s'entrouvrait délicieusement comme celui d'une loutre qui remonte sur l'eau après avoir plongé.

Le banquet battait son plein, comme on dit aujourd'hui ; les fourchettes avaient fonctionné en conscience et picoté activement dans les assiettes chargées de viandes exquises et de tous les produits d'une cuisine renommée ; provisoirement, on avait bu des vins sans doute fort estimables, francs du collier, purs et sans mélange d'aucune sorte, ce qui de nos jours devient toujours plus rare. Mais on attendait mieux que ça ; le vin de la cachette muré, le vin du baptême devait faire son entrée au dessert et délier les langues jusque-là maintenues dans les bornes d'une sévère bienséance. On en parlait tout bas ; les dames elles-mêmes, qui prétendent n'avoir pour le vin qu'un amour platonique, se sentaient remuées par l'attrait de la curiosité ; ce lever de rideau devenait un aiguillon qui les faisait tressaillir d'impatience sur leur chaise et éveillait dans leur imagination je ne sais quelles visions poétiques.

Le dessert apparaît, suivi d'un cortège marchant lentement au son de l'air des *Armourins* et portant dans des paniers ornés de fleurs les cinquante fioles attendues, fioles vénérables, couvertes de la poussière des ans que l'on respecte comme la patine des médailles antiques.

— Ah ! s'écrient les convives en se levant. Ah ! enfin...

Les bouchons sont retirés avec soin, les échansons font le tour des tables et remplissent les verres avec les précautions commandées par un décantage savant.

Mais chacun se regarde avec embarras ; le liquide qui coule dans les verres est incolore, inodore, semblable à de l'eau de fontaine. Est-ce un jeu, une illusion, une mystification ? On n'ose goûter, de peur de voir les soupçons se changer en certitude.

Tous les regards se dirigent vers le chef de la famille, le major Borel, revêtu de son frac noir, qu'il aurait volontiers remplacé par son bel uniforme bleu, à épaulettes et boutons d'argent ; il est blême, fronce le sourcil et tireille d'une main frémissante sa haute cravate militaire qui le menace de strangulation. Il porte son verre à ses lèvres et l'éloigne avec dégoût.

— Que signifie... emportez les verres, crie-t-il aux sommeliers... emportez...

Chacun sait qu'on devait commencer par le 1834, continuer avec le 1822 et finir par le 1811.

Un silence lugubre régnait dans la salle, où l'on n'entendait que des chuchotements couverts par le bruit des verres qu'on se hâtait de faire disparaître.

— Versez le 1822, dit le major gagné par une appréhension effroyable.

Hélas ! hélas ! le 1822 n'est que de l'eau vulgaire : *aqua fontana*, dit un lettré en se mordant les lèvres.

Le major voit tout tourner autour de lui, des points noirs, mêlés d'étincelles fulgurantes, apparaissent devant ses yeux.

— Le 1811, crie-t-il d'une voix étranglée.

— Hélas ! hélas ! hélas ! le 1811 est semblable aux autres, le vin de la cachette, à l'inverse de celui des vins de Cana, s'est changé en eau.

Stupéfaction générale, la famille se frappe la poitrine dans la prévision d'un malheur... Le major, cloué sur sa chaise, s'attend à voir apparaître sur le mur les trois mots fatidiques : *Maré, tekel, pharès*. Accablé de honte et d'inquiétude, il reste muet sans savoir comment sortir de la cruelle situation où il vient d'être précipité.

— Chers amis, dit le compère Gaudot, les yeux brillants et le sourire sur les lèvres, nous assistons à un miracle qui menace de devenir de plus en plus fréquent ; je déclare que j'étais présent lorsque mon cher ami, le major Borel, a déposé ces bouteilles pleines de vin authentique dans la case de son bouteilleur, muré jusqu'à ce jour ; d'ailleurs les signatures des donateurs, écrits de leur main sur les étiquettes, en sont une garantie. Mais les maçons ne sont pas infaillibles ; qui a muré peut démurer. Ceux qui ont fait le coup ne sont plus de ce monde ; Dieu ait leur âme et leur pardonne leur méfait. Mais, à tout prendre, ce méfait est une leçon pour nous, et surtout pour les jeunes gens qui entrent en ménage et à qui un bon conseil n'est pas chose inutile. Après le plantureux festin qui vient de nous être